

Que signifie la notion de Bibliothèque « troisième lieu » ?

Médiathèques de Strasbourg – notre réponse actualisée du 27/10/2025.



© cco

Selon Wikipédia, le [troisième lieu](#) est un terme traduit de l'anglais « *Third place* ». Il désigne les **lieux de rencontre et de sociabilisation** qui viennent après la maison et le travail (les premiers et seconds lieux). Le sociologue Ray Oldenburg (professeur émérite de sociologie urbaine) a théorisé cette conception des environnements sociaux, en 1989, dans son ouvrage [The Great Good Place](#).

Ce concept a notamment été utilisé en marketing (par les cafés notamment) pour tenter de créer des espaces plus accueillants pour la clientèle. Il a aussi fait son apparition dans la réflexion des bibliothèques sur leur positionnement usagers.

Troisième lieu : une notion qui fait débat

[Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération d'établissements culturels](#) de Mathilde Servet, *Bulletin des bibliothèques de France*, 2010.

Résumé :

Face à la montée d'Internet et à la diversification des usages, les bibliothèques traversent une crise identitaire et tentent de redéfinir leurs missions. Le modèle de la

bibliothèque troisième lieu semble caractériser nombre de nouveaux établissements. Véritables lieux de vie, centres culturels communautaires, ils fédèrent leurs usagers autour de projets culturels et sociaux. Ils proposent une offre élargie et des services novateurs. Ils n'hésitent pas à recourir à des techniques issues du marketing et s'inscrivent dans la compétition de l'univers marchand. Peut-on encore parler de bibliothèques ? Quels sont les fondements théoriques et les apports de ce modèle ? En quoi peut-il constituer une voie pour l'avenir ?

Mathilde Servet, en 2010, dans le cadre de son [mémoire du diplôme de conservateur à l'ENSSIB](#), (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) a travaillé sur l'application de la notion de troisième lieu aux bibliothèques.

Elle prend, pour exemple, le fonctionnement des bibliothèques hollandaises, plus développées en la matière.

En effet, le **rôle social de la bibliothèque** y est pleinement assumé, avec par exemple une aide apportée aux usagers dans leurs démarches administratives.

En pratique

La « bibliothèque troisième lieu » vise à **créer du lien social**. Cela suppose un **espace plus accueillant** pour le public, et la volonté de **toucher un public plus large** que celui des lecteurs déjà aguerris. On observe déjà une évolution en ce sens avec les médiathèques, dont certaines offrent maintenant la possibilité de jouer à des jeux de société et des jeux vidéo sur place, ainsi qu'avec les ludothèques (qui offrent la possibilité d'emprunter des jeux de société), ou encore avec des espaces d'accueil aménagés, mettant à disposition ordinateurs connectés au web et presse à l'entrée de la bibliothèque.

Le « troisième lieu » dans une bibliothèque passe aussi par un

lien différent entre les lecteurs et le personnel, avec davantage d'actions culturelles.

Par exemple, les ateliers (comme un club lecture ou cinéma) permettent de développer les **échanges entre les lecteurs et les bibliothécaires**.

Cette question a cependant beaucoup fait débat.

Dans les bibliothèques en France, certains dénoncent une démarche trop « marketing » : d'autant que rendre les bibliothèques attractives pour le plus grand nombre laisse moins de place aux collections de livres.

Pour aller plus loin...

Sur la notion de lien social en bibliothèque :

[La bibliothèque « troisième lieu » permet de tisser du lien social](#) par Hélène Girard, *La gazette des communes*, le 30/11/2015.

Extrait :

Amandine Jacquet, bibliothécaire et formatrice, a dirigé l'ouvrage «Bibliothèques troisième lieu», publié par l'Association des bibliothécaires de France. Concept assez flou, le « troisième lieu » façonne de plus en plus d'équipements de lecture publique. Rencontre avec l'auteure pour en décrypter les éléments constitutifs.

[Bibliothèques : le troisième lieu « consiste à privilégier la relation humaine »](#) par Antoine Oury, le 21/06/2017.

Présentation :

À l'occasion du congrès de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), nous avons interrogé Amandine Jacquet, bibliothécaire-formatrice qui a coordonné l'écriture du médiathème Bibliothèques troisième lieu, publié par l'ABF.

Sur les controverses à ce sujet :

[La bibliothèque troisième lieu, « une arnaque inspirée du marketing »](#), Actualité.com, le 06/06/2017.

Extrait :

Le concept de « bibliothèque troisième lieu » n'est pas tout récent : il apparaît aux États-Unis au début des années 1980, sous la plume de Ray Oldenburg, sociologue urbaniste. Selon lui, le troisième lieu se distinguait du premier, le domicile, et du second, le lieu de travail, et devenait un espace où se sociabiliser. Son application aux bibliothèques et aux projets d'établissements reste toutefois contestée : une tribune anonyme, qui n'est visiblement pas étrangère au cas des bibliothèques de la ville de Grenoble, le prouve encore une fois.

À lire

[**Bibliothèque troisième lieu, 2ème édition revue et augmentée**](#)
sous la direction d'Amandine Jacquet, Association des bibliothécaires de France.

Description :

Le concept de troisième lieu est désormais « tendance » ; il a été adopté par différents milieux professionnels, publics ou privés, et les bibliothèques ont fait figure de précurseurs. Pourtant le modèle de bibliothèque troisième lieu demeure à bien des égards trop imprécis et nécessite d'être clarifié. Plus de vingt contributeurs se sont attachés à examiner cette notion sous tous les angles et à travers de nombreux exemples, français ou étrangers, urbains ou ruraux. Quel que soit le contexte, les bibliothèques troisième lieu résultent bien souvent d'un projet de société plus global, ou à tout le moins d'un projet politique, mené par les collectivités.

Au-delà de la participation des publics, assez naturelle dans les bibliothèques troisième lieu, on évoque rarement les questions de management et de formation

des personnels qui doivent cependant être repensés !

Cet ouvrage aborde la bibliothèque troisième lieu d'un point

de vue pratique. Qu'est-ce qu'une bibliothèque troisième lieu ? Comment transformer une bibliothèque en troisième lieu ? Y compris avec un budget constraint ? Effet de mode ou nouveau modèle de bibliothèque ? Il vous appartiendra d'en décider, à la lecture de ce dossier et de ses éclairages divergents.

À réécouter

Pour France Culture, Sylvie Terrier, la directrice de Puzzle, bibliothèque de Thionville, explique le projet de troisième lieu, qu'elle a porté pendant 7 ans.

[La mue des bibliothèques](#) du podcast Hashtag, radiofrance.fr, le 13/01/2017.

Extrait :

Mais d'abord qu'est-ce qu'un troisième lieu ? C'est un concept sociologique développée par Ray Oldenburg, au début des années 80 aux États-Unis. Selon lui la société est envahie par l'individualisme, que symbolisent le recours aux transports individuels (les voitures) et les moyens de communication dématérialisés. Les lieux de rencontres et de collectifs qu'étaient auparavant les cafés, les associations sportives ou les églises sont moins prisés mais ils manquent à la société. D'où l'idée de les réinventer... et pourquoi pas dans une bibliothèque ? Enquête de Cécile de Kervasdoué.

À visionner

Sur la chaîne YouTube de **BSF (Bibliothèque Sans Frontière)** campus, une vidéo présente de façon synthétique la bibliothèque troisième lieu.

BSF Campus est un programme de Bibliothèques Sans Frontière visant à renforcer les bibliothèques publiques et communautaires dans leur rôle de conduite de l'innovation et de transformation sociale.

Il s'articule autour de deux composantes : une plateforme de

formation en ligne sur la conduite de projet, la bibliothéconomie, ou encore l'innovation en bibliothèque.

[**La bibliothèque troisième lieu**](#) de BSF Campus, [youtube.com](https://www.youtube.com), 28/06/2016.

La bibliothèque troisième lieu
28 juin 2016

[**Eurêkoi – Médiathèques de Strasbourg**](#)